

## Études d'histoire religieuse



Jean-Claude Dubé, *Le chevalier de Montmagny. Premier gouverneur de la Nouvelle-France*, Montréal, Fides, 1999, 432 p.

Jean Roy

Volume 67, 2001

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1006783ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1006783ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Société canadienne d'histoire de l'Église catholique

ISSN

1193-199X (imprimé)

1920-6267 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Roy, J. (2001). Compte rendu de [Jean-Claude Dubé, *Le chevalier de Montmagny. Premier gouverneur de la Nouvelle-France*, Montréal, Fides, 1999, 432 p.] *Études d'histoire religieuse*, 67, 301–303. <https://doi.org/10.7202/1006783ar>

## Comptes rendus

Jean-Claude Dubé, *Le chevalier de Montmagny. Premier gouverneur de la Nouvelle-France*, Montréal, Fides, 1999, 432 p.

Dans *Voyage dans la lune* (1648), Cyrano se propulse vers l'astre. Mais sa maladresse le fait tomber dans la forêt laurentienne. Recueilli, il est amené auprès de Montmagny. Celui-ci l'abrite et prend occasion de deviser avec lui sur l'univers. La conversation est brillante et donne lieu à un portrait flatteur du gouverneur de la part de Cyrano, vraisemblablement inspiré par la lecture des *Relations* des Jésuites. Huault de Montmagny devint ainsi un personnage de fiction. Cyrano a donc emprunté à la réalité un personnage connu et il a ensuite fait parler son imaginaire. Jean-Claude Dubé, à qui nous devons cette amusante anecdote, s'est appliqué avec toute la rigueur qu'on lui connaît à écrire la biographie du gouverneur Charles Huault de Montmagny. Donnons-en les grandes lignes avant d'examiner la place qu'y tient le facteur religieux.

Le successeur de Champlain est issu de la noblesse de robe, acquise, bien sûr, par le canal de la vénalité des offices. Sa famille s'inventa une généalogie faisant état de huit quartiers de noblesse facilitant ainsi l'entrée, en 1622, de Charles dans l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem. Son choix ne doit pas étonner car les familles Huault et du Drac – celle de sa mère – ne comptent pas moins de 37 alliés dans l'ordre de Malte. Il a alors 21 ans. Il possède une formation d'étudiant acquise au collège jésuite de La Flèche (1610-1618), fréquenté à cette époque par Paul Le Jeune, Jérôme Lalemant, Barthélémy Vimont et Jérôme Le Royer de La Dauversière. Ses études complétées, tenté par le droit comme son père, il s'est ensuite dirigé vers Orléans qu'il laissa après dix-huit mois, préférant le voyage en Italie (1620-1621).

Le 1<sup>er</sup> juillet 1622, il quitte donc Paris pour Malte où il fait son noviciat : études et maniement des armes, car il appartient désormais à une milice religieuse qui patrouille la Méditerranée. Il fait l'apprentissage de la navigation et de la course, pour laquelle d'ailleurs il s'endette. Le plus clair des dix années suivantes se déroulent en mer. Puis, à partir de 1632, les

escales marseillaises et parisiennes se font plus nombreuses et surtout plus longues. Son expérience, les contacts familiaux et les liens qu'il a tissés avec les sociétaires de la malheureuse compagnie des Cent-Associés, comme Jean de Lauson, de même que l'affermissement des politiques royales quant au contrôle maritime et l'expansion territoriale, favorisent le choix du chevalier de Montmagny comme gouverneur de la Nouvelle-France (1636-1648). La réalité autochtone l'attendait. Onotio, traduction littérale de Mons Magnus, Montmagny, avait à assurer le négoce de la compagnie de la Nouvelle-France qui est responsable de la colonisation, à procurer la « sureté » aux habitants et à sauvegarder le pays. À cette tâche primordiale qui était également celle de son prédécesseur, s'ajoutait le soutien des Jésuites dans leur œuvre d'évangélisation. Montmagny remplit trois mandats consécutifs. À son départ, la colonie n'était pas moins fragile, malgré l'augmentation de la population, la fondation de Montréal et la création de la Communauté des Habitants à laquelle il avait présidé. Il retourna s'installer au Marais, son quartier d'origine. Comme il n'a pas encore prononcé les vœux de la profession, il ne peut accéder à une commanderie. Il le fait le 17 juillet 1651. Par ailleurs, l'ordre avait acquis l'île Saint-Christophe le 24 mai précédent et il désirait jouir des revenus accaparés par le chevalier gouverneur Poincy. Il le nomma lieutenant de Poincy et lui confia le rôle de rétablir Malte dans ses droits. Montmagny rejoignit les Antilles en 1653. Sitôt arrivé à Basseterre, le gouverneur l'a relégué à Cayonne, un bled, où il mourut le 4 juillet 1657.

Le chevalier de Montmagny symbolise et résume tout à la fois la politique conquérante de la France du premier XVII<sup>e</sup> siècle. La conquête territoriale s'accompagne de celle des âmes. Aguerri au combat contre l'infidèle en Méditerranée, sa croisade est appelée à se poursuivre dans d'autres conditions. Notamment, en appuyant les missionnaires parmi lesquels il reconnaît des visages familiers. Il est en poste lorsque l'activisme jésuite marque de ses traits l'image et l'histoire de la Nouvelle-France ; lorsque Maisonneuve, en dehors de toute prudence et malgré le désaccord du gouverneur, s'établit à Montréal. On peut penser, en effet, que le réalisme de Montmagny tolérait mal l'expédition hasardeuse des Montréalistes. Ici, l'homme d'état et le militaire se fondent pour faire valoir un point de vue responsable. Nous en retenons cependant que son autorité est limitée. De même, son influence sur la monarchie est pour ainsi dire nulle.

Ces faits ressortent clairement de la biographie rédigée par Jean-Claude Dubé. Sa grande connaissance des institutions monarchiques ainsi que de la période, l'exploitation maximale des sources notariales, négligées jusqu'à maintenant, et un retour sur les Relations des Jésuites lui ont permis de restituer avec une rare précision le contexte dans lequel Montmagny remplit ses mandats. Néanmoins, à certains égards, l'homme reste inconnu.

Ainsi, nous n'apprenons rien de personnel sur sa formation à La Flèche et à Orléans, et il est également impossible de lui attribuer un sentiment qui lui soit propre au sujet de son périple italien. Dubé supplée en recréant des atmosphères. Il recourt alors à des sources de seconde main. Ainsi, les notes laissées par Descartes sur ses années au collège de La Flèche ou encore les récits de voyages en Italie, rédigés, entre autres auteurs, par Montaigne. Par ailleurs, faute de documents, des questions restent encore en suspens : ainsi, les rapports entre Maisonneuve et le gouverneur de même que les raisons de son rappel n'ont pu être élucidés. Enfin, la spiritualité de Montmagny nous échappe malgré la floraison de détails sur les événements religieux qui scandent la vie de la jeune colonie.

J'ai déjà souligné la rigueur de l'auteur, ajoutons-y la prudence, l'érudition ainsi qu'un remarquable exercice pédagogique qui s'exprime particulièrement à l'occasion d'admirables analyses de textes. Il en résulte un ouvrage enrichissant, utile et agréable à lire.

Jean Roy  
Centre interuniversitaire d'études québécoises  
Université du Québec à Trois-Rivières

\* \* \*

Françoise Derooy-Pineau, *Jeanne Le Ber. La recluse au cœur des combats 1662-1714*, Montréal, Bellarmin, 2000, 193 p.

Poursuivant ses enquêtes sur les pionnières de la Nouvelle-France (Marie de l'Incarnation, Mme de La Peltrie et Jeanne Mance), la sociologue Françoise Derooy-Pineau s'intéresse cette fois-ci à Jeanne Leber. Figure plutôt méconnue, fille de Jacques Leber et de Jeanne Lemoyne, la jeune femme prit le singulier parti, à l'âge de quinze ans, de vivre en recluse. Choix étonnant dans le contexte colonial, c'est-à-dire dans une société en pleine construction. Choix étonnant également parce que la famille de Jeanne Leber était aisée et qu'elle-même représentait, dit-on, un des plus beaux partis de la colonie. Malgré le peu de source à sa disposition – il existe deux biographies de Jeanne Leber écrites au XVIII<sup>e</sup> siècle mais elle-même n'a jamais laissé de traces écrites – l'auteure fait revivre ce personnage au destin peu commun. Elle tente également d'expliquer le choix insolite de la jeune femme.

En dix courts chapitres, Françoise Derooy-Pineau relate l'établissement des Leber et des Lemoyne en Nouvelle-France, la naissance de l'héroïne, son éducation chez les ursulines, les développements de la colonie, la vie de recluse que Jeanne mène chez ses parents à son retour du pensionnat plus la vie de recluse qu'elle a menée chez les Sœurs de la congrégation de